



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil municipal
Adoption du budget 2019 et du
programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 474.2 et 474.3)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu **le 18 décembre 2018 à 19 h 30** pour l'adoption du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021, en la salle Florian-Bleau située à l'hôtel de ville au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec).

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

Donné à L'Île-Perrot, ce 4 décembre 2018.

(Signé) Susan McKercher _____

Susan McKercher
Greffière par intérim